

CARRIÈRES SALAIRES

NOUVEAUTÉS

Une nouvelle carrière

- ☞ Rythme commun, plus rapide, d'avancement d'échelons
- ☞ Accès à la hors-classe pour tous
- ☞ Création d'un nouveau débouché de carrière : la classe exceptionnelle

Revalorisation salariale

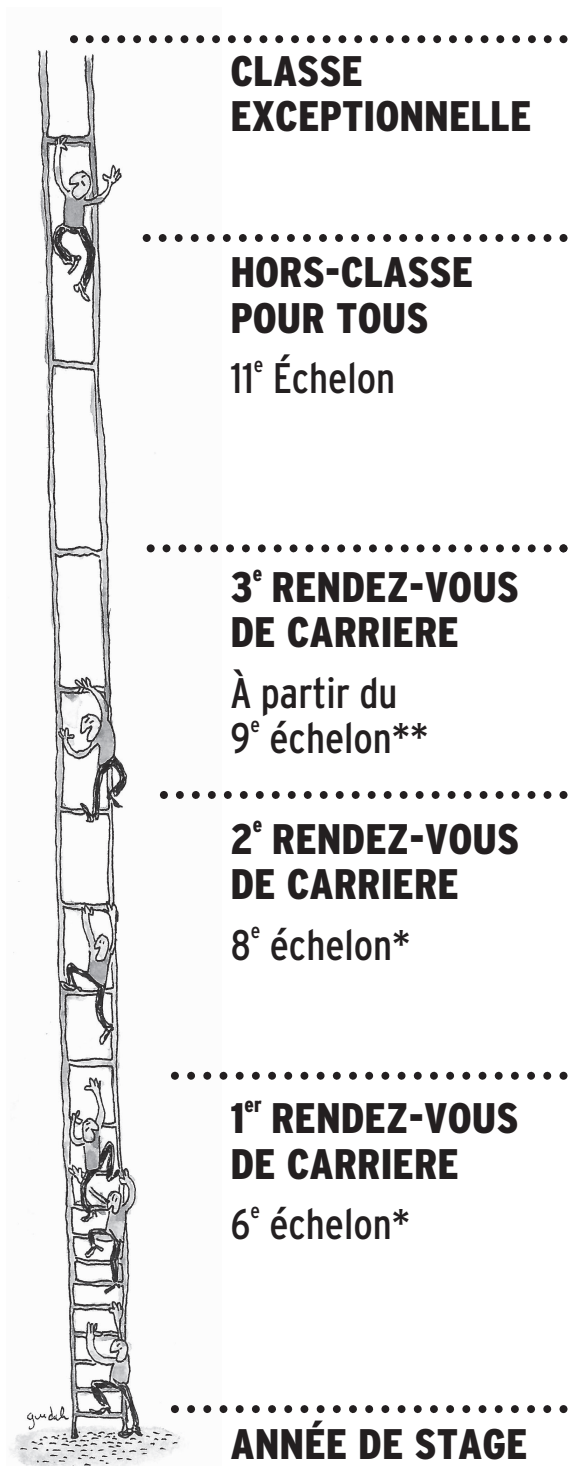
- ☞ Revalorisation de la valeur du point d'indice
- ☞ Ajouts de points d'indices à chaque échelon
- ☞ Transformation d'une partie des primes en points d'indice

INSUFFISANCES

- ☞ Revalorisation insuffisante :
 - des débuts de carrière de tous
 - de la fin de carrière des professeurs agrégés
- ☞ Classe exceptionnelle : des modalités d'accès trop restrictives

**AVEC LE SNES-FSU, EXIGEONS, POUR TOUS
UNE MEILLEURE REVALORISATION**

VERS UNE NOUVELLE ÉVALUATION



Un « accompagnement » au long de la carrière

Conseils et formations pourront être demandés individuellement ou par les équipes. L'IPR ou le chef d'établissement pourront aussi proposer cet accompagnement.

Les « rendez-vous de carrière »

Trois rendez-vous dans la carrière sous la forme :

- ☞ **d'une séance d'inspection** suivie d'un entretien avec l'IPR ;
- ☞ **d'un entretien** avec le chef d'établissement dont les objectifs et les modalités ne sont pas cadrés nationalement. Le SNES-FSU en rejette le principe ;
- ☞ **d'un compte rendu d'évaluation** dont les critères sont fixés nationalement, rempli par l'IPR et le CE, conclu par l'avis final du Recteur. Ce document pourra faire l'objet d'un appel en CAP.



* Réduction d'un an de la durée dans cet échelon pour 30 % des collègues, en fonction de l'avis final du recteur

** Possibilité d'accès à la hors-classe dès 2 ans dans le 9^e échelon, sur la base de l'ancienneté et de l'avis final du recteur

AVEC LE SNES-FSU, EXIGEONS LE RESPECT DE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE, OBTENONS UNE FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ !

P l u s d ' i n f o s s u r W W W . s n e s . e d u